Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260428-DELIB2026_44-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 28 avril 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 14
DE VOTANTS : 15

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 20 avril 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane -Madame Andrée LOREAL – Monsieur Thomas BRON – Monsieur Guillaume DANIC – Madame Myriam BROSSIER – Monsieur Axel SAMZUN – Madame Ninon EMERAUD –Madame Michèle TOURNAY – Monsieur Renaud GODEFROY – Monsieur Jean-Pierre PILLIARD –Monsieur Daniel GURIEC- Monsieur Bernard PORTUGAL.

Monsieur Julien MATSIS à Madame Annaïck HUCHET.

Madame Myriam BROSSIER a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-44
OBJET : TABLEAU ANNEXE INDEMNITES DES ELUS.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 ;
Vu la délibération n°DELIB2026- 28 du 31 mars 2026 fixant les indemnités de fonction du maire et des adjoints ;
Vu la délibération n°DELIB2026-29 du 31 mars 2026 fixant la majoration des indemnités des élus,
CONSIDERANT qu'il y a lieu d'annexer un tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux élus,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :
Approuve le tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux élus ci-annexé.

Fait et délibéré à Bangor
Le 28 avril 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

